

Suppression des emplois aidés, un coup de Trafalgar contre les plus fragiles.

Un communiqué de presse du [groupe des élu.e.s communistes de Brest](#)



Suppression des emplois aidés, un coup de Trafalgar contre les plus fragiles !

Le Gouvernement a décidé de tailler dans les contrats aidés. C'est inadmissible ! Cette mesure brutale est un coup de massue qu'Emmanuel Macron, le PDG de la République, assène aux collectivités, aux associations et aux personnes les plus vulnérables. À terme, près de 300 000 personnes risquent de se retrouver au chômage.



Sur Brest, la suppression des contrats aidés aura de violentes répercussions. Le secteur associatif qui remplit des missions d'utilité publique a recours aux contrats aidés. Comment pourra-t-il mener ses actions au mieux s'il doit se priver d'une partie de ses salariés ? Il ne le pourra pas, bien évidemment.

D'autre part, au sein de notre collectivité, 70 agents sous

contrat aidés contribuent au service public rendu aux habitants. En direction notamment des publics les plus fragiles, c'est à dire les enfants et les personnes âgées. Ces postes répondent à des besoins concrets et quotidiens des Brestois. Supprimer les postes ne supprimera pas les besoins !

La suppression des contrats aidés par Emmanuel Macron entraînerait une double peine pour les personnes les plus fragilisées. D'un côté, les services dont elles et leur famille bénéficient se verront amputer faute de moyens. D'autre part, ces personnes se retrouveront à la case chômage.

C'est en réalité un vaste plan social que nous dénonçons.

Nous, élu-e-s communistes, demandons à ce que l'État accompagne les associations pour transformer les contrats aidés en emplois sécurisés et qualifiés. Nous exhortons également le Gouvernement à doter les services publics et les collectivités locales de financements dignes de ce nom. Cela permettrait le recrutement de personnels sur des emplois durables, nécessaires à la satisfaction des besoins des populations.

Groupe des élu-e-s communistes de la Ville de Brest, le 31 août 2017.

Jacqueline Héré, Eric Guellec, Claude Bellec, Jean-Michel Le Lorc'h, Gaëlle Abily

[Cargill : Faut-il s'inquiéter](#)

des conditions de reprise de l'usine de Lannilis ?

Déclaration de la Fédération du Finistère

CARGILL FAUT IL S'INQUIETER DES CONDITIONS DE REPRISE DE L'USINE DE LANNILIS ?

CARGILL vient d'annoncer la reprise de son unité de production par la société ALGAIA, nouvellement créée.

Soulagement bien compréhensible des salariés, des goémoniers et des fournisseurs.



Pour autant les informations sur la santé financière du repreneur, accessibles à tout un chacun, incitent à la prudence quant à l'avenir du site.

Les opérations hasardeuses, tant du point de vue industriel que financier ne manquent pas

Les salariés de Minerve à Quimperlé et Queven l'ont constaté à leurs dépens pour ne prendre que cet exemple récent.



Selon Cargill, l'offre retenue était la « seule financièrement sérieuse ». Dont acte... mais pour qui ?

La transformation et la valorisation des algues récoltées ou produites constituent la partie centrale de la filière de phyco-culture dont on nous dit qu'elle est une des pierres angulaires de la « croissance bleue » .

Il y a donc tout intérêt à s'assurer de la qualité et de la compétence des acteurs industriels et économiques.

La stratégie du groupe CARGILL, de la décision d'abandon de son usine de Lannilis au choix du repreneur doit être considérée avec circonspection.

Les communistes finistériens appellent les salariés du groupe et les pouvoirs publics à la vigilance la plus exigeante.

Brest le 18 septembre 2016